

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Distribution de : LES GOUTTES

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE PEYRE EN AUBRAC

Mende, le mardi 28 avril 2020

Page 1/1

		Terrain		Laboratoire										
				Bactériologie				Physico-chimie						
	Date et réleveur	total	Temp. de l'eau	Esché- richia coli	1 :	Flore à 37°C	Flore à 22°C	рН	Conduc -tivité	Dureté	Turbi- dité	Nitrates	Nitrites	Amo- nium
		mg(Cl2)/L	°C	n/(100mL)	n/(100mL)	n/mL	n/ml.	unité pH	μS/cm	°f	NFU	mg/L	mg/L	mg/L
	/04/2020 LDA48	<0,03	7,5	0	0	1	33	6,4	58	1,1	<0,2	9	<0,01	<0,05
Limites de qualité en gras m	aximum		25	0	0			9	1100		1	50	0.1	0.1
Références de qualité en italiques m	ninimum							6,5	200				 	

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire.

Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnès. La quantification exhaustive des paramètres est consultatble à la demande en mairie.

Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Interprétations

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations

Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bâche, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code).

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.



CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Distribution de : VAREILLES

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE PEYRE EN AUBRAC

Mende, le mardi 28 avril 2020

Page 1/1

		ı er	rain	Building with the production of the production										
				Bactériologie				Physico-chimi				ile 🚎 😅 (registre et en 1994)		
Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Chlore total	Temp. de l'eau	Esché- richia coli	Entéro- coques	Flore à 37°C	Flore à 22°C	рН	Conduc -tivité	Dureté	Turbi- dité	Nitrates	Nitrites	Amo- nium
		mg(Cl2)/L	°C	n/(100mL)	n/(100mL)	n/mL	n/mL	unité pH	μS/cm	°f	NFU	mg/L	mg/L	mg/L
RESERVOIR DE VAREILLES SORTIE DE RSV	21/04/2020 LDA48	<0,03	8,9	0	0	4	7	5,9	52	0,8	0,22	8	<0,01	<0,05
Limites de qualité en gras	maximum		25	0	0			9	1100		1	50	0.1	0.1
Références de qualité en italiques	minimum							6.5	200					

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire.
Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultatble à la demande en mairie.

Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Interprétations

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations

Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bâche, réservoirs,conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code). En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.



CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Distribution de : LES SALHENS

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE PEYRE EN AUBRAC

Mende, le mardi 28 avril 2020

Page 1/1

		Ter	rain	Laboratoire										
		#####		Bactériologie							nysico-chim	ie grana		
Lieu de prélèvement	Date et prêleveur	Chlore total	Temp. de l'eau	Esché- richia coli	Entéro- coques	Flore à 37°C	Flore à 22°C	pН	Conduc -tivité	Dureté	Turbi- dité	Nitrates	Nitrites	Amo- nium
		mg(Cl2)/L	°C	n/(100mL)	n/(100mL)	n/mL	n/mL	unité pH	μS/cm	of	NFU	mg/L	mg/L	mg/L
RESERVOIR DES SALHENS ROBINET APRES UV	21/04/2020 LDA48	<0,03	8,3	0	0	<1	<1	6,4	71	2,1	<0,2	12	0,019	<0,05
Limites de qualité en gras	maximum		25	0	0			9	1100		1	50	0.1	0.1
Références de qualité en italiques	minimum							6.5	200					

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire.

Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultatble à la demande en mairie.

Distribution en restriction d'usage permanente

Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Interprétations

Bien que les résultats microbiologiques du contrôle soient conformes, ce réseau présente une mauvaise qualité d'eau chronique. Les restrictions d'usage permanentes sont maintenues : l'eau ne doit pas être utilisée en l'état. Il doit être fait usage impérativement d'eau de source conditionnée ou d'eau préalablement bouillie pour la boisson et les préparations alimentaires. Le détail des restrictions est consultable en mairie.

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Les précautions d'usage seront maintenues tant que les mesures correctives durables n'auront pas été totalement mises en oeuvre et que la fiabilité du réseau n'aura pas été confirmée.

Vérifier régulièrement le bon fonctionnement du système de désinfection.

Prévoir le nettoyage des lampes ultra-violet aussi souvent que nécessaire, au minimum tous les deux mois.

Changer la (ou les) lampe(s) ultra-violet systématiquement tous les ans.

Préconisations

Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bâche, réservoirs,conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R 1321-50 du même code).

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.